

Allemagne : le retour en force (n.2921)

Problèmes économiques

La Documentation française

Investissements, spécialisation et commerce extérieur : une symbiose réussie ; croissance : en hausse ; compétitivité : performante. Mais comment font les Allemands ?

Problèmes économiques

N° 2.921

11 avril 2007

DOSSIER : Allemagne, le retour en force

Une reprise durable

Perspectives économiques de l'OCDE

OCDE

En Allemagne, les principaux indicateurs économiques affichent désormais de très bons résultats. Pendant plusieurs années, la croissance allemande a essentiellement été tirée par l'excédent du commerce extérieur. Depuis 2006, celle-ci est aussi dynamisée par la bonne tenue de l'investissement et le réveil de la demande intérieure. Le pays s'est ainsi engagé dans une reprise durable qui devrait dépasser son rythme potentiel, même si la croissance tombe momentanément au-dessous de 2 % en 2007 à la suite de l'augmentation de la TVA. A l'avenir, le net recul du chômage et la hausse des revenus réels stimuleront davantage la croissance. Afin d'inscrire cette reprise dans la durée, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) conseille de poursuivre l'assainissement budgétaire et de renforcer le degré de concurrence dans certains secteurs, comme celui des professions libérales et des industries de réseau.

Compétitivité : comment font les Allemands ?

Futuribles

François Michaux

Les performances allemandes en termes d'exportations et de compétitivité sont remarquables. Jusque-là, l'économie allemande s'était appuyée sur une bonne spécialisation et sur la qualité de ses produits. Elle exploite depuis peu un troisième moteur de compétitivité : la réduction des coûts de production. Au-delà de la délocalisation dans les pays de l'Est européen, les progrès récents réalisés en termes de compétitivité-coût tiennent essentiellement à deux facteurs. Le premier est lié à l'allongement du temps de travail, à la quasi-stabilité des salaires et à la remise en cause d'un certain nombre de droits acquis, obtenus par des négociations intervenant à tous les niveaux hiérarchiques de manière consensuelle. Le deuxième facteur responsable de la baisse des coûts de production est l'allègement de la fiscalité d'entreprise, ainsi que l'augmentation sensible de la TVA, dont une partie est affectée aux systèmes de protection sociale afin de permettre une réduction des cotisations chômage. La fiscalité devient ainsi un moyen de régulation des effets de la mondialisation.

Investissements, spécialisation et commerce extérieur : une symbiose réussie

Regards sur l'économie allemande

Rémi Lallement

L'Allemagne est - au même titre que le Japon et contrairement à la France et aux Etats-Unis - un important investisseur net à l'étranger. Ces investissements sont réalisés par une multitude d'entreprises indépendantes de taille moyenne qui conservent outre-Rhin le cœur de leur activité et investissent à l'étranger afin de satisfaire une demande supplémentaire. Il existe ainsi un lien étroit entre investissement direct et gonflement de l'excédent commercial : les revenus provenant des exportations sont partiellement réinvestis sur les marchés extérieurs tout en préservant l'emploi domestique et l'activité des secteurs exportateurs. Ceci explique pourquoi la part totale de la valeur ajoutée induite par les exportations a augmenté de plus de 10 % sur 15 ans. L'insertion réussie des entreprises allemandes dans la division internationale du travail contribue ainsi fortement à stabiliser le modèle rhénan dont les grands principes demeurent inchangés : une large place accordée au principe de subsidiarité, une longue pratique des partenariats public-privé et une tradition d'autorégulation d'une multitude d'acteurs organisés en réseaux.

Un salaire minimum dans le pays des hauts salaires ?

Chronique internationale de l'IRES

Adelheid Hege

Il y a quelques années encore, la question de l'instauration en Allemagne d'un salaire minimum aurait paru incongrue, car le système des conventions collectives semblait le meilleur rempart contre les bas salaires et l'inégalité salariale. La primauté de l'autonomie conventionnelle, inscrite dans la Constitution, laisse aux organisations professionnelles représentatives le soin de construire et de légitimer les hiérarchies salariales. Depuis peu, la question du salaire minimum fait néanmoins débat, car face au développement des secteurs pratiquant une politique des bas salaires et aux pressions exercées sur les standards sociaux allemands, le système de négociation collective semble de moins en moins en mesure de fixer des standards minima. L'extension du champ d'application de la loi sur le détachement des travailleurs dans l'Union européenne et l'introduction d'un salaire minimum qui sont en discussion apparaissent comme des solutions. Les chances d'introduction de ce dernier sont néanmoins faibles, car cette mesure ne fait pas l'unanimité au sein du gouvernement de grande coalition au pouvoir à Berlin et les syndicats sont divisés sur le sujet.

EGALEMENT DANS CE NUMERO

ORGANISATIONS INTERNATIONALES

FMI : la réforme des quotes-parts

FMI Bulletin

Abbas Mirakhor et Iqbal Zaidi

En 2002, lors du Sommet de Monterrey (Mexique), le Fonds monétaire international (FMI) s'est donné pour objectif de renforcer la participation des pays en développement au processus de décision de l'organisation afin de résoudre les problèmes de gouvernance auxquels elle est confrontée depuis plusieurs années. Jusque-là, le poids d'un pays dans le système de vote dépendait de sa taille et du degré d'ouverture de son économie ainsi que de l'offre et de la demande de ressources du FMI. Avec le temps, ces critères sont de moins en moins pertinents par rapport à l'évolution de la taille économique réelle de chaque pays membre. La réforme qui prévoit de réviser en profondeur la formule de calcul des quotes-parts consisterait ainsi à y inclure la taille de la population mais aussi à prendre en considération le produit intérieur brut (PIB) fondé sur la parité de pouvoir d'achat (PPA), afin de pouvoir comparer les PIB entre eux et de permettre une évaluation plus fidèle des besoins en termes de ressources du FMI, celles-ci étant corrélées positivement au degré d'ouverture.

DEFENSE

Effort de défense et perception de la menace : comparaison internationale

Ecodef

Sylvain Daffix, Yves Jacquin et Mahmoud Jlassi

La sécurité d'une nation fait partie des fonctions régaliennes et constitue l'une des priorités de l'Etat. La croissance économique peut lui permettre de consacrer une part importante de son produit intérieur brut (PIB) aux activités de défense. De nombreuses études ont, en outre, mis en évidence une corrélation positive entre croissance économique et croissance des dépenses en matière de défense, quelle que soit la réalité des menaces. Les attentats terroristes du 11 septembre 2001 aux Etats-Unis semblent avoir changé la donne : quatre pays sur les six étudiés par l'auteur ont, en dépit du ralentissement de la croissance économique, augmenté leur budget de défense entre 2001 et 2005. La dynamique des dépenses a même dépassé celle du PIB en France, en Espagne et aux Etats-Unis.

ECONOMIE ET CLIMAT

Changement climatique : que fera l'Europe après 2012 ?

Responsabilité et environnement

Patrick Nolle

Dans le cadre de la lutte contre le réchauffement climatique et en accord avec les principes d'application du protocole de Kyoto, l'Union européenne a mis en place un système européen de quotas d'émissions négociables (SEQEN). Le marché du SEQEN a été inauguré le 1er janvier 2005. Deux ans après son lancement, ce dernier ne semble pas répondre de façon satisfaisante aux objectifs que s'était fixés la Commission de Bruxelles. Selon l'auteur, il est nécessaire et urgent d'adapter le SEQEN pour accroître son efficacité économique et environnementale. Il propose des pistes pour améliorer le dispositif sans en dénaturer l'esprit, tout en soulignant qu'il est indispensable de dépasser le cadre d'une simple révision. Il s'agit en effet, selon lui, de définir clairement les contours de la politique européenne de lutte contre l'effet de serre que l'UE ambitionne de mettre en œuvre après 2012.

Année d'édition : 2007 48 pages, 27x21 cm
Réf. : 3303332029211 ISSN : 0032-9304